

La violente charge policière devant le collège Surcouf à Saint-Malo ne ressemble décidément à rien de ce qu'on a pu voir jusqu'à présent dans l'histoire de l'école. Mais ce n'est pas une simple bavure : ce que cet incident révèle et confirme, c'est la brutale dérive autoritaire d'un régime politique. Une dérive qui n'épargne pas l'école.

11 blessés parmi les enfants, dont 3 hospitalisés : la violente charge policière devant le collège Surcouf à Saint-Malo ne ressemble décidément à rien de ce qu'on a pu voir jusqu'à présent dans l'histoire de l'école. Mais ce n'est pas une bavure, un simple dérapage consécutif à l'excès de zèle de quelques fonctionnaires trop zélés : ce que cet incident révèle et confirme, c'est la brutale dérive autoritaire d'un régime politique et sans doute aussi d'une société qui majoritairement le cautionne. Une dérive qui n'épargne pas l'école.

Une initiative qui vient de l'Education nationale

Indépendamment du contexte local - celui des violences policières quasi quotidiennes orchestrées par des autorités (le préfet de région) et des élus (la maire PS de Rennes) irresponsables contre des mouvements politiques et sociaux - c'est d'abord au sein même de l'Education nationale que l'affaire de Saint-Malo prend sa source. En premier lieu parce que l'initiative de faire intervenir la police revient au recteur d'académie, une mesure disproportionnée au regard de la contestation menée par les parents contre la fermeture programmée du collège. Le recteur n'a par la suite manifesté nul regret, affirmant avoir agi « pour des raisons de sécurité » et qu'il fallait savoir « raison garder » (sic), une autojustification qui rejoint celle du préfet de région, son collègue en quelque sorte, pour qui « l'usage de la force a été strictement proportionné aux circonstances. »

Cette complicité affichée et assumée entre les deux hauts fonctionnaires, celui de l'Education nationale et celui de l'Intérieur, ne tient pas du hasard et ne vient pas de nulle part : depuis plus d'un an, dans la foulée des attentats de 2015, l'école fait l'objet d'un recentrage autoritaire, aux modalités diverses, organisé autour d'un très hypothétique ordre républicain plus punitif qu'émancipateur. Un ordre en germe, notamment, dans la très fumeuse « grande mobilisation de l'école pour les valeurs de la république » (22/01/2015), un invraisemblable fourre-tout civico-patriotique sorti tout armé des bureaux du ministère, où les préoccupations d'obéissance et de conditionnement l'emportent sur le reste. Ainsi, est-il affirmé, « tout comportement mettant en cause les valeurs de la République ou l'autorité du maître fera l'objet d'un signalement systématique au directeur d'école ou au chef d'établissement, d'un dialogue éducatif associant les parents d'élèves et, le cas échéant, d'une sanction. Aucun incident ne sera laissé sans suite. »

Une "culture" commune police-école

Une pensée directrice qui s'accompagne de la mise en mouvement de toute la hiérarchie du ministère « mobilisée » selon la formule consacrée pour lui donner corps. Ainsi, c'est à ce moment-là qu'un enfant de 8 ans, dénoncé par son directeur d'école, avait été conduit au commissariat pour « apologie de terrorisme ». Dans une même veine - satisfaire l'autorité de tutelle - la Direction des services départementaux de l'EN du Loiret faisait remplir par chaque établissement de son ressort un copieux questionnaire destiné à relever, à côté des « propos, port de signes ou de tenues manifestant ostensiblement une appartenance religieuse (...) » les « homicides en milieu scolaire », « jeux dangereux », « rapports sexuels imposés par un adulte sur un élève », mais aussi « intrusion d'un élève exclu ou hors de son emploi du temps », ou encore - on y arrive - les « grèves, blocages, manifestations, rassemblement », chacun de ces éléments étant considéré comme « fait de violence et événement grave. » Une qualification que n'aura pas manqué de choisir le recteur d'académie de Rennes pour réclamer l'intervention de la police au collège Surcouf à Saint-Malo. Représentant direct de la ministre dans la région, le recteur a choisi de se plier à la volonté clairement exprimée

par cette dernière (le 04/11/2015) au cours d'une journée de travail - officiellement consacrée à la laïcité - coorganisée avec le ministre de l'Intérieur, « son cher Bernard », comme elle l'appelle : « Car nos élèves attendent de nous des repères. Nous leur en donnons en parlant d'une même voix, et en présentant un discours cohérent, sans que le changement d'interlocuteur n'entraîne de variations ou de glissements dans le propos. A travers nos deux ministères, ce sont deux piliers de notre République qui se mobilisent conjointement. Une mobilisation qui s'accompagne d'un changement radical de culture. » Un discours dont la connotation policière ne semble pas avoir été alors relevée comme elle aurait mérité de l'être.

Car si l'école se trouve indéniablement embarquée dans une sorte de spirale coercitive dont l'intervention policière de Saint-Malo est l'illustration, et non un malheureux accident, reste posée la question du degré d'implication des personnels de l'Education nationale, sommés de « parler d'une même voix », même quand cette voix déraile. L'action brutale de policiers contre de tout jeunes élèves (entre 11 et 14 ans) est un fait totalement nouveau mais qu'on ne peut s'empêcher de rapprocher, dans son étrangeté, par son côté inhabituel, de l'installation manifestement durable en France, d'un état d'urgence court-circuitant les règles de la démocratie, attribuant à la police des pouvoirs qui ne sont pas légitimes. Quelques rares condamnations ont été entendues depuis hier autour du collège de Saint-Malo. La même indifférence que celle dans laquelle baigne, ces derniers mois, une large partie de l'opinion publique.

3 juin 2016 Par B. Girard Blog : Histoire, Ecole et Cie

<https://blogs.mediapart.fr/b-girard/blog/030616/la-police-au-college-pas-un-accident-mais-un-choix-politique>